

Hippisme : Morocco Royal Tour Farid Amanzar sur le podium



Le cavalier marocain Farid Amanzar montant «Wonder Women» a remporté, vendredi, le Prix de la CDG, comptant pour la 3e et dernière étape de la troisième édition du Morocco Royal Tour de saut d'obstacles, organisée à l'hippodrome Lalla Malika à El-Jadida.

Farid Amanzar a remporté le Prix de la CDG, terminant sans faute le parcours dans un temps de 51sec 12/100e. Montant «Wonder Women», le cavalier marocain s'est illustré lors de sa participation devançant ses compatriotes Salaf Benkhraba montant «Chérie de Salaf» (51 sec 25/100e) et Abdelkader Maamar montant «Miss Maroc Telecom» (51 sec 94/100e).

L'autre marocain Ahmed Derghal montant «Rbil» s'est contenté, lui, de la quatrième place. Le podium était entièrement marocain et c'est sous les applaudissements que s'est déroulée la cérémonie de remise des prix et des médailles. 32 cavaliers ont participé à cette épreuve. Par ailleurs, le cheval «Baloubet» d'Algérie a remporté le concours international du plus beau

cheval de l'édition en remportant l'épreuve finale d'élevage, alors que «Souhad» d'Algérie a pris la deuxième place, devant «Nahr» du Maroc. Dans l'épreuve de la plus belle femelle, le titre a été remporté par le Maroc avec «Tayaa» en première loge, devant «Rayhanat Chaouia» et «Outrouha», tandis que «Amzun D'Urainie» de France s'est imposé au concours réservé aux poulains, suivi de «Quaman» d'Algérie et «Amzgaarou» du Maroc. Le Maroc s'est également distingué dans l'épreuve de la plus belle pouliche avec «Balimate» qui s'est classée première devant «Afugt» du Maroc et «Amara Des Blames» de France.

Les chevaux «Baloubet» et «Balimate» ont été sacrés champions des champions respectivement dans les catégories mâles et femelles en récoltant le plus grand nombre de points aux épreuves qualificatives et finales. Rappelons que l'étape d'El-Jadida, qui se tient à l'occasion du Salon du Cheval (17-21 octobre), a été couronnée dimanche par le Grand Prix, Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Publié le : 21 Octobre 2012 - A.B., LE MATIN